Kwizda
France

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Produit : **DOBOL GEL** K-Nummer : K 817-1

Utilisation : Appât insecticide contre les blattes pour les locaux d'habitation.
Produit biocide (PT18)

Fournisseur : **KWIZDA-France SAS**
30 avenue de l'Amiral Lemonnier
78160 Marly-le-Roi
Tel. (1) 39.16.09.69
Fax (1) 39.16.47.07
ah@kwizda-france.com

Distributeur : **Hydenet**
Pavé du Moulin
59260 Lille Hellemmes
France
Tel. +33 3 20 67 67 67

Appel d'urgence : Centre Antipoison de Paris, Tel 01 40 05 48 48

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :
Le produit ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.
Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.

Effets sur l'environnement
R52/R53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la substance ou préparation

Synonymes : Bifenthrine.

Famille : Pyréthrinoïde

Utilisation : Insecticide, appât prêt à l'emploi.

Préparation : A base d'un concentré à 30 g/L de bifenthrine (BIXAN 30 CS)

Substances

Numéro CAS	Nom chimique	concentration	classement
82657-04-3	BIFENTHRINE	0.9 g/kg	T, N ; R25, 20, 43, R50/53

Préparation
Formulation gel (pâte)

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation
Non spécifiquement concerné.

Ingestion
Appeler un médecin. Ne faire vomir que sur décision médicale.

Contact avec les yeux
Rinçage à l'eau immédiat et abondant (15 minutes au moins).

Contact avec la peau
Laver à l'eau et au savon, doucher.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction
Pulvérisation d'eau. Dioxyde de carbone. Mousse ou poudre.

Pour intervention, porter des vêtements et un appareil respiratoire de protection.

Refroidir les réservoirs de produits en les aspergeant d'eau. Contenir les écoulements avec du sable. Eviter la contamination des systèmes de drainage et des eaux.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles
Porter des vêtements de sécurité et des appareils de protection pour les yeux et le visage.

Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas déverser dans les cours d'eaux, dans les égouts, les ruisseaux, mares et autres étendues d'eau.

Méthodes de nettoyage:
Retenir les écoulements avec du sable ou autre matériau absorbant et non combustible.
Circonscrire la zone contaminée et consulter le fabricant en cas de rejets importants.
Stocker les rejets dans des récipients étanches et les éliminer.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Mesures techniques
Utiliser le produit en l'état. Ne pas stocker de nourriture dans la zone traitée.

Précautions
Se laver les mains et les parties du corps exposées, avant de manger et après l'utilisation.

Stockage

Mesures techniques :
Tenir le produit hors de la portée des enfants, dans son emballage d'origine.

Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux domestiques.

Conditions de stockage
Au frais, au sec - Eviter les températures extrêmes.

Matériaux d'emballage recommandés
Ne pas reconditionner

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION
Pas de valeur limite spécifique

Mesures d'ordre technique
Manipuler en zone aérée et ventilée. Une bonne aération est suffisante en conditions normales d'emploi.

Equipements de protection individuelle
Il est recommandé de porter des gants de protection

En conditions normales d'emploi, aucune protection respiratoire n'est recommandée.

Mesures d'hygiène
Se laver les mains à chaque pose et après manipulation, ne pas boire ou fumer pendant l'application.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : gel en seringue

Forme : pâte

Couleur : crème

Odeur : faible, caractéristique

Valeur du PH : N.C

Température d'ébullition : Non Applicable

Température de décomposition : N.A

Point éclair : N.A

Température d'auto-inflammation : non combustible

Caractéristiques d'explosivité : non concerné

Densité : 1.05 - 1.15 g/cm^3 à 20℃

Solubilité : altération dans l'eau

10. STABILITE ET REACTIVITE

Eviter des températures supérieures à 160℃ qui peuvent co nduire à une violente décomposition de la matière active, éviter le contact avec les acides, les produits fortement basiques et les agents oxydants.

Stabilité chimique
Stable en conditions normales de stockage
Eviter les températures extrêmes.

Produits de décomposition dangereux
Aucun en conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pour la matière active pure bifenthrine :
CL_{50} inhalation/4h (rat) 1.01 mg/l
DL_{50} orale (rat) 53-70 mg/kg
DL50 dermale (rat) > 2000 mg/kg

Produit sans classement toxicologique eu égard à la concentration en matière active. Il importe toutefois de se conformer aux précautions d'usage concernant l'application des insecticides en hygiène publique.

Non irritant pour la peau et les yeux en conditions normales d'emploi.

Pas de génération de vapeurs du fait de la formulation, lors de l'utilisation. Une intoxication par inhalation ne peut qu'être accidentelle en conditions de manipulation anormales.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Protection de l'environnement
Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

Ecotoxicité aquatique
Résultat d'essais sur le concentré BIXAN 30 CS

EC50/48h	3 mg/l (Daphnia magna)
LC50/96h	> 100 mg/l (Danio rerio)
EC50/72h	> 100 mg/l (Selenastrum capricornutum (Algue))
NOEC/72h	25 mg/l (Selenastrum capricornutum (Algue))

Ecotoxicité sur les oiseaux
Données pour la matière active Bifenthrine :
Toxicité orale DL_{50} 1 800-2 150 mg/kg.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas déverser le produit dans les étangs, mares, cours d'eau, ruisseaux ou fossés.
Ne pas contaminer les eaux avec les emballages vides.
Ne pas réutiliser l'emballage
Se débarrasser des emballages vides en respectant la règlementation en vigueur.

L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ces déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classement UE
R52/R53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence
S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S46 : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette.

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque présentes au paragraphe 2 :
R25 Toxique en cas d'ingestion.
R20 Nocif par inhalation.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ce document n'est pas une garantie contractuelle et constitue une base d'informations actuellement disponibles sur la matière active et sur la formulation.

Cette fiche complète les notices d'utilisation du produit mais ne les remplace pas. Les consignes relatives à l'hygiène de travail ainsi que les exigences prescrites par la loi sont à respecter scrupuleusement. Les indications portées sur cette fiche sont fournies de bonne foi et sont basées sur le niveau actuel de nos connaissances à la date indiquée. L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.